

Labellisation du Groupe de pairs®

La labellisation du Groupe de pairs® permettra à chaque participant d'obtenir annuellement un certificat attestant de sa participation à ce Groupe de pairs®.

Ce certificat est un des critères de la certification du médecin.

Critères de labellisation annuelle du Groupe de pairs®

- respecter la procédure décrite (cf. page suivante)
- le groupe est composé de 5 à 12 pairs
- il se réunit au moins 6 fois par an (y compris les réunions DPC pour les groupes qui en font)
- la durée de la réunion est de 2h minimum
- les pairs signent une feuille émargement
- le secrétaire de la réunion remplit le compte-rendu de la réunion

Certification annuelle de chaque pair

Critères de certification annuelle des pairs

- Il faut être médecin généraliste
- Il faut être adhérent de la SFMG
- Il faut être membre d'un Groupe de pairs® labellisé
- Il faut avoir participé à au moins 5 des réunions dans l'année



DÉROULEMENT D'UNE RÉUNION

une réunion se déroule en 3 temps

1er temps : Présentation de cas cliniques

Chaque participant présente à tour de rôle un cas clinique.

Chaque cas :

- Est choisi de façon aléatoire, selon une méthode définie par le groupe et commune à tous (ex : la troisième consultation de la semaine dernière)
- Est présenté à l'aide d'un modèle
- Est discuté par l'ensemble du groupe

Le tirage au sort du cas clinique permet une étude et une critique de la pratique telle qu'elle est vraiment. Au fur et à mesure des réunions le groupe abordera ainsi l'ensemble des cas que rencontre le médecin généraliste.

Si le groupe n'a pas donné de réponse à une question posée lors de la discussion des cas, le groupe s'organise pour :

- Formuler correctement la question posée
- Faire la recherche bibliographique
- Apporter une réponse argumentée lors de la réunion suivante

2e temps : Parcours et coordination des soins

Temps consacré par le groupe à échanger sur l'offre locale de santé :

- Lien ville - hôpital, clinique
- Correspondants médecins, paramédicaux
- Le fonctionnement de la MSP et de la CPTS
- Services sociaux
- Institutions de santé...

3e temps : Sujets libres

C'est un temps libre au cours duquel le groupe peut :

- Apporter les réponses aux questions posées à la séance précédente ; celle-ci sont documentées par une recherche bibliographique
- Aborder un sujet de son choix
- Exposer de cas clinique complexe rencontré
- Exposer un article scientifique

